

DIRECTIVES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Candidature – Bourses Arbour – Doctorat

English version to follow.

Veillez noter que dans ce document et le formulaire, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Admissibilité

Le concours de bourses d'études au doctorat de la Fondation Arbour est ouvert aux étudiants inscrits à temps plein dans l'une de nos universités partenaires : École de technologie supérieure, HEC Montréal, Institut national de la recherche scientifique, Polytechnique Montréal, Université Concordia, Université de Montréal, Université de Sherbrooke, Université du Québec à Montréal, Université Laval et Université McGill.

Conformément à la mission de la Fondation Arbour, les programmes admissibles varient d'une université à l'autre, mais se trouvent uniquement dans l'un des trois domaines suivants : le génie, l'informatique et l'administration.

Pour être admissible, **l'étudiant doit**:

- avoir complété **au moins deux sessions universitaires à temps plein dans une université québécoise** au cours des douze (12) derniers mois* précédant le dépôt de sa demande de bourse. Ces deux sessions à temps plein peuvent ne pas être dans le même domaine que celui du doctorat pour lequel il dépose une demande;
- être inscrit à **temps plein** dans un programme de doctorat;
- avoir une moyenne **supérieure ou égale à 75% (moyenne cumulative du dernier diplôme obtenu ou de la ou des dernière(s) session(s) du diplôme en cours)**.

*L'étudiant est éligible à recevoir une bourse Arbour s'il lui reste au moins deux sessions complètes à faire dans son programme au moment du versement de la bourse.

Critères de sélection

Performance académique (min 75%)	45%
Besoin financier démontré	25%
Aptitudes à la recherche et/ou capacité à appliquer les acquis et les compétences	20%
Leadership/implication sociale	10%

Directives pour soumettre une candidature

Le dossier de candidature complet doit comprendre :

- Le formulaire de candidature pour la bourse Arbour – Doctorat dûment complété incluant le consentement sur la politique de confidentialité de la Fondation Arbour et de la Fondation CIBPA (à télécharger sur le site de la Fondation CIBPA -attention de respecter le nombre de mots maximum indiqué);
- Toutes les pièces supplémentaires exigées :
 - Tous les relevés **officiels** de notes universitaires rédigés ou traduit en français, anglais ou italien
 - Lettre de recommandation **d'un répondant universitaire** (voir les directives concernant les lettres de recommandation)
 - Lettre de recommandation **d'un répondant non-universitaire** sans liens familiaux avec le candidat (voir les directives concernant les lettres de recommandation)
 - Curriculum vitae
 - Liste des publications (s'il y a lieu)
 - Tous les autres documents figurant sur la liste contrôle (disponible sur le site Web de la Fondation CIBPA)

Le dossier de candidature doit être soumis à la Fondation CIBPA.

Les finalistes sont sélectionnés par les comités de sélection de la Fondation CIBPA parmi l'ensemble des candidatures reçues. Les comités de sélection choisissent ensuite, parmi tous les dossiers retenus, les candidats qui seront convoqués à une entrevue. Tout finaliste n'ayant pas été convoqué en sera informé par la Fondation CIBPA.

Les candidats retenus par la Fondation CIBPA sont convoqués à une entrevue de sélection qui se déroule en personne (ou en cas de force majeure virtuellement) du **12 au 23 octobre 2026 inclusivement**. L'horaire du moment de votre entrevue vous sera communiqué en temps opportun. Les candidats sont tenus de se rendre disponibles pour ces dates. Tout empêchement de se présenter en personne à l'entrevue de sélection devra être justifié par écrit. Une telle demande sera évaluée par la Fondation CIBPA qui, si elle la juge recevable, pourrait permettre que l'entrevue se fasse virtuellement.

Une fois que tous les finalistes auront été rencontrés, la Fondation CIBPA sélectionnera le candidat qui se méritera une bourse Arbour. Un seul finaliste recevra une bourse. D'ici la fin du mois d'octobre, tous les finalistes seront informés de la décision des comités de sélection quant à l'attribution ou non d'une bourse.

Veuillez noter que si vous avez déposé une candidature pour la bourse de la Fondation Arbour et pour la bourse annuelle de la Fondation CIBPA, et que vous êtes sélectionné pour la bourse de la Fondation Arbour, vous ne serez plus éligible à la bourse de la Fondation CIBPA.

Avis de non-responsabilité

Bien que la Fondation CIBPA soit responsable de la sélection du récipiendaire de la bourse selon les critères établis, la bourse est offerte et financée par la Fondation Arbour. Par conséquent, la Fondation CIBPA n'assume aucune responsabilité quant à tout non-paiement, retard de paiement, ou autre problème lié au versement des fonds de la bourse au candidat sélectionné. Toute question ou préoccupation relative au paiement doit être adressée à la Fondation Arbour.

Directives concernant les lettres de recommandation

Le dossier de candidature doit comporter deux lettres de recommandation :

- Une première lettre de recommandation doit être rédigée par un répondant universitaire, préférablement le directeur de recherche, qui y soulignera la performance académique du candidat comme thème obligatoire et, comme thème optionnel, son implication sociale dans son milieu universitaire.
- Une deuxième lettre de recommandation proviendra d'un répondant non-universitaire, sans liens familiaux avec le candidat, qui discutera des mérites du candidat en dehors de la communauté universitaire.

Toutes les lettres de recommandation doivent être rédigées sur le papier entête de l'organisation signées, avec mention du titre et des coordonnées du signataire.

Note sur la politique du français

La mission de la Fondation Arbour est avant tout de contribuer, par le biais de l'éducation, à la croissance économique du Québec. À cet effet, il est très important que les étudiants internationaux, mais aussi les étudiants canadiens ne parlant pas ou peu le français, puissent être intégrés dans la société québécoise afin qu'ils s'y sentent bien et en mesure d'y contribuer. Lors des entrevues, le comité de sélection de la Fondation CIBPA juge du niveau de français de chaque candidat.

Montant et versement de la bourse

La valeur de la bourse Arbour au doctorat est de 35 000 \$. La bourse sera remise au récipiendaire lors d'une cérémonie – les détails lui seront communiqués ultérieurement.

GUIDELINES AND SELECTION CRITERIA

Application – Arbour Scholarship – Doctorate

Eligibility

The PhD Arbour Scholarship competition is open to full-time students registered in selected PhD programs at one of the following universities that partner with the Arbour Foundation:

Concordia University, École de technologie supérieure, HEC Montréal, Institut national de la recherche scientifique, McGill University, Polytechnique Montréal, Université de Montréal, Université de Sherbrooke, Université du Québec à Montréal, and Université Laval.

In accordance to its mission, the Arbour Foundation only recognizes programs from one of the following domains –

Engineering, Computer Science, Administration.

To be eligible, **students must:**

- have completed **at least 2 full-time semesters in a Québec university** in the past 12 months*. These 2 full-time semesters do not necessarily have to be in the same field as the degree currently sought out;
- be **enrolled full time** in a PhD or DBA program (during the fall and winter semesters following the scholarship application);
- have a university average grade of **at least 75% (cumulative average of the last diploma obtained or of the last session(s) of the current diploma)**;

*Students are eligible to receive a scholarship if they have at least two full semesters remaining in their program at the time of the scholarship award.

Selection Criteria

Academic performance (min 75%)	45%
Valid and recognized financial need	25%
Research skills and/or ability to apply prior learning and skills	20%
Social involvement/leadership	10%

Instructions to submit an application

A complete application file must include:

- The completed application form for the Arbour scholarship including consent for the privacy policy and declaration (downloaded from the CIBPA Foundation's website – pay attention to the maximum number of words indicated);
- The following supporting documents:
 - All **official** university transcripts in French, English or Italian
 - Letter of support from an **academic sponsor** (details in the Letters of support section)
 - Letter of support from a **non-academic sponsor**, with no family ties to the candidate (details in the Letters of support section)
 - CV
 - List of publications (if applicable)
 - All other documents listed on the Checklist document (found on the CIBPA Foundation website)

Applications must be submitted directly to the CIBPA Foundation.

Finalists are selected by the CIBPA Foundation's selection committees among all the applications received. The selection committees then select the candidates who will be invited for an interview amongst all the forwarded files. Any finalist not invited will be notified by the CIBPA Foundation.

Selected finalists will be invited to an in-person interview (or virtual interview in the event of 'force majeure') that will take place between **October 12-23, 2026 inclusively**. Candidates are required to make themselves available for this period. If you are unable to attend the interview in person, your request must be justified in writing. It will be evaluated by the CIBPA Foundation which, if it deems it admissible, may allow the interview to take place virtually. The location, date, and time of the interviews will be scheduled with the finalist.

After all the finalists have been interviewed, the CIBPA Foundation will select the one candidate who will receive an Arbour scholarship. **Only one finalist will receive a scholarship.** By the end of October, all finalists will be informed of the decision of the selection committees as to whether or not they are awarded a scholarship.

Please note that if you have applied to both the Arbour Foundation Scholarship and the annual CIBPA Foundation Bursary and you are selected for the Arbour Foundation Scholarship you will no longer be eligible to receive a bursary from the CIBPA Foundation.

Disclaimer Regarding Bursary Payment

While the CIBPA Foundation is responsible for selecting the recipient of the scholarship based on established criteria, the scholarship itself is offered and funded by the Arbour Foundation. Accordingly, the CIBPA Foundation assumes no responsibility or liability for any non-payment, delay in payment, or other issues related to the disbursement of the scholarship funds to the selected candidate. Any questions or concerns regarding payment should be directed to the Arbour Foundation.

Instructions for the letters of support

Two letters of support must be included in the application file:

- The first letter of support must be from an academic sponsor who will highlight the candidate's academic performance as a mandatory theme and, as an optional theme, their social involvement in an academic environment.
- The second letter of support will come from a non-academic sponsor who will discuss the candidate's merits outside the academic community.

All letter of support must be on the official letterhead of the organization (university, association, company) and signed by the sponsor with a mention of their title and contact information.

Important note for potential scholarship recipients who speak little or no French

The mission of the Arbour Foundation is first and foremost to contribute to Quebec's economic growth through education. For this reason, it is important for international and Canadian students with no or little French skills to acquire this competence to fully participate in Quebec's society and economy. As such, during the interview process, candidates will be evaluated, among other criteria on their knowledge of French.

Value of Scholarship and Disbursement

The value of the PhD Arbour Scholarship is 35,000.00\$. The scholarship will be presented to the recipient at a ceremony – details will be provided to the recipient.